



PREFET DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

## C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, jeudi 7 juillet 2011

### **Signature du 6<sup>ème</sup> protocole d'hébergement d'urgence des femmes victimes de violence**

**Mercredi 13 juillet à 15h**

**Salle Le Sévillan**

**Siège de la Communauté de Communes du Pays de l'or  
Bd de la démocratie - Mauguio**

Dans le cadre du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes dans la sphère conjugale, la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité a sollicité l'ensemble des mairies du département de l'Hérault afin de mettre en œuvre des solutions d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences.

L'association l'Avitarelle a été missionnée par l'Etat pour mettre en place et organiser des solutions d'urgence dans tout le département.

Plusieurs protocoles ont déjà été signés sur le département représentant 65 communes.

Afin de poursuivre cette action, et de continuer la mobilisation des communes sur l'ensemble du territoire,

**le mercredi 13 juillet à 15h,**

**Claude BALAND, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault,**

viendra signer avec les élus du Pays de l'Or et le Conseil Général, le 6<sup>ème</sup> protocole de coopération relatif à l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences dans la sphère conjugale et familiale.

Ce protocole, qui associe les 7 communes du Pays de l'Or, répond à la nécessité d'une politique partenariale et propose une solution d'hébergement, un accompagnement et un suivi socio-éducatif adapté.

La presse y est conviée.

*Contacts presse : Madame Coline ERLIHMAN : ☎ 04 67 64 83.01*

*Madame Anne-Sophie GEUNOT : ☎ 04 67 56 49 71*